Info REV

Réseau des Entreprises Vertaviennes

Magazine d'Informations du Réseau des Entreprises Vertaviennes

Hiver 2006 – N° 22

Actualités :
Visite d'Airbus

Témoignage :
Benoît Klein

Editorial

Chers (es) amis (es)

Elle est déjà bien loin la période de vacances et chacune et chacun a repris ses activités professionnelles où se mêlent les difficultés du quotidien mais surtout le plaisir d'entreprendre.

Vous découvrirez dans ce 22E numéro de L'INFO REV que notre RÉSEAU demeure toujours aussi dynamique dans ses activités nombreuses auxquelles vous êtes bien sûr toujours associés.

Concernant la défense des intérêts collectifs de nos entreprises, la commission "Action" joue un rôle essentiel au sein du REV. Celui de force de proposition dans de nombreux domaines : relations permanentes avec le Pôle de Proximité, la Municipalité et autres instances (MIPE, ESCALADE, CCI...). Nous avons regretté le départ de Benoît Couteau, mais avons le plaisir d'accueillir Robert Sthal, nouveau responsable appuyé par 12 membres très actifs.

Par ailleurs, nous avons deux nouveaux membres au sein de notre Bureau : Hervé Blanchard de la Société ATI et Robert Sthal de RS3C qui remplacent respectivement Maurice Bonnet et Benoît Couteau. Nous rappelons que les statuts permettent le remplacement de postes vacants au cours d'une mandature. Bienvenue à ces deux rentrants qui amèneront leur dynamisme et leur vision au sein de notre association.

De plus, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour accueillir Carole Le Dean, Directrice du CIO qui vient rejoindre la commission Animation dont le responsable est Jean Briens.

Enfin, je souhaite que vous, entreprises adhérentes, vous impliquiez davantage dans l'organisation de votre réseau en rejoignant les commissions de votre choix (Animation - Accueil/Communication - Action).

J'ai oublié de féliciter toute l'équipe de la commission Communication pour sa volonté permanente d'améliorer l'Info Rev. Pour qu'il soit toujours plus convivial, dans sa forme et aussi dans son contenu en passant d'un 12 pages à un 16 pages... Encore bravo.

Amicalement.

Le Président
Alexandre CRESPEL

Sommaire

Edito ..... p. 2

DOSSIER :
- Formation au nouveau Code des Marchés Publics ..... p. 3

TÉMOIGNAGE :
- Entreprise Klein ..... p. 4-5

PORTRAITS :
- Éditions Amalthée ..... p. 6-7
- Bernard Petiteau - Hôpital de Vertou ..... p. 8

ACTUALITÉS :
- Visite d'Airbus ..... p. 10-11
- Compte-rendu du 9 octobre Nantes Métropole/Pôle du Vignoble ..... p. 12-13
- Le point sur Entrepre'Nantes ..... p. 14
- Eurêka : Association Escalade ..... p. 15
- Dates à retenir ..... p. 15
- Portes Ouvertes ..... p. 16
- Remise chèque concours ..... p. 16

Formation au nouveau Code des Marchés Publics
Applicable au 1er septembre 2006

Jean-Yves Artaud, Président le l'APASP (Association pour les Acheteurs du Service Public), Directeur économe de l'Institut des déficients visuels des Hauts Thébaudières à Vertou et Bernard Petiteau, ex-président, Directeur de l'hôpital de Vertou, deux adhérents du REV, nous ont proposé une formation d'une demi-journée sur le nouveau code des marchés publics.

Cette formation a eu pour objectif de permettre aux petites et moyennes entreprises de pouvoir répondre aux appels d'offres publiques. Celle-ci a été dispensée par Maître Jean-Pierre Gohon, Avocat à la Cour de Paris, spécialiste en droit public et droit économique, qui a participé à l'élaboration de ce nouveau code des marchés.

Son approche didactique a permis une très bonne sensibilisation des chefs d'entreprises et salariés présents sur les Marchés à Procédures Adaptées (MAPA) et les marchés à procédures formalisées.

Ce nouveau code des Marchés fait suite aux nouvelles directives Européennes avec transposition des textes communautaires.

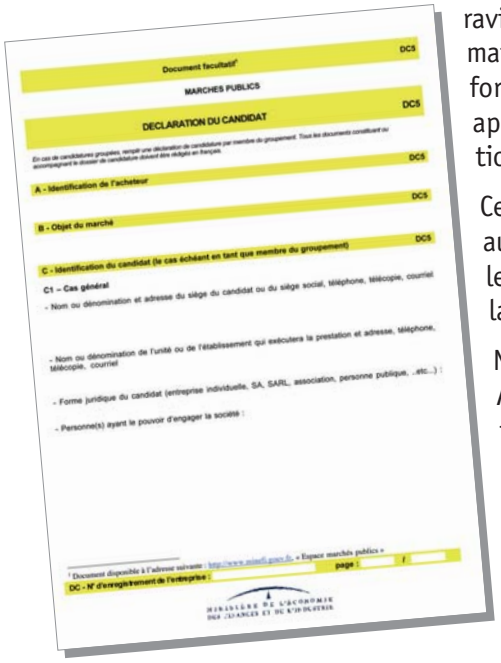

Document facultatif[1] DC5

MARCHES PUBLICS

DECLARATION DU CANDIDAT DC5

En cas de candidatures groupées, remplir une déclaration de candidature par membre du groupement. Tous les documents constituant ou accompagnant le dossier de candidature doivent être rédigés en français.

A - Identification de l'acheteur DC5

B - Objet du marché DC5

C - Identification du candidat (le cas échéant en tant que membre du groupement) DC5

C1 – Cas général

- Nom ou dénomination et adresse du siège du candidat ou du siège social, téléphone, télécopie, courriel

- Nom ou dénomination de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation et adresse, téléphone, télécopie, courriel

- Forme juridique du candidat (entreprise individuelle, SA, SARL, association, personne publique, ...etc...) :

- Personne(s) ayant le pouvoir d'engager la société :

[1] Document disponible à l'adresse suivante : http://www.minefi.gouv.fr, « Espace marchés publics »

page : / :

DC - N° d'enregistrement de l'entreprise :

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Celui-ci répond aux obligations de l'État et ouvre à partir du 1er septembre 2006, des opérations qui étaient hier peu accessibles aux TPE, PME.

Nous regrettons que la qualité de l'exposé et la richesse des débats lors de cette formation n'aient atteint que trop peu d'entreprises. Celles présentes étaient ravies de l'abondance des informations véhiculées par cette formation et des réponses apportées à leurs interrogations.

Cet après-midi s'est terminé autour d'un repas convivial où le débat a pu continuer dans la bonne humeur.

Nous remercions Jean-Yves Artaud et Bernard Petiteau du temps qu'ils nous ont consacré pour la réussite de cette rencontre.

A renouveler…

Klein d'œil à Benoît
Révien passionné de l'apprentissage

L'apprentissage d'un métier manuel n'est en aucun cas l'obtention d'un statut "d'humain de trop" ni une valeur définie, mais une étape de la vie qui se transforme et évolue.

Pendant l'entretien de deux heures, Benoît nous a fait partager ses valeurs intrinsèques sur la transmission du savoir professionnel aux jeunes un peu laissés en marge du cursus scolaire dit normal. Et il sait de quoi il parle. Pas d'emphase dans ses propos, la modestie des grands... *"Je n'ai pas envie d'un portrait de Benoît Klein mais d'un témoignage sur les richesses que j'ai rencontrées pendant ma vie professionnelle et encore aujourd'hui dans mes différentes responsabilités auprès des jeunes en apprentissage".*

Compagnon du Tour de France (Association des Compagnons du Devoir), notre Benoît à 17 ans est en klein à voyager et à parfaire son métier de Couvreur-Zingueur. Il n'hésite pas à prendre son havresac et parcourir des centaines de kilomètres à travers la France. Il fait étape dans les grandes villes comme Paris – Lyon – Bordeaux – Dijon – Angers... chez des Maîtres Couvreurs. La journée, il travaille avec enthousiasme et le soir, des cours d'enseignement général et théorique lui sont dispensés, y compris le samedi, voire quelquefois le dimanche pour réviser. Si c'était aujourd'hui, nous confie-t-il, j'aurais souhaité apprendre mon métier à travers le monde. A cette époque les moyens de communication n'étaient pas aussi favorables.

Revenu de son parcours initiatique, il retrouve ses deux frères Benjamin et Franck qui avaient découvert le paratonnerre pour protéger les toits construits par Benoît - délires d'auteur qui a reçu une tuile sur la tête et qui devra payer l'ardoise. Plus sérieusement : revenu de son parcours initiatique, Benoît est embauché à l'entreprise RINEAU (AXIMA aujourd'hui) dans le département "monuments historiques". En 1982, alors qu'il a 34 ans, c'est avec l'aide précieuse de Jeanine, son épouse, qu'il crée sa propre entreprise à St-Sébastien (Jeanine a reçu le premier prix départemental de gestion et comptabilité par la SOCOMA et BPBA en 1992) puis s'installe à Vertou en 1989 dans le parc de la Vertonne. A ce propos, il remercie pour leur accueil les services municipaux qui ont su judicieusement répondre à ses besoins et ont été d'une grande aide dans ses démarches.

Artisan infatigable, conseiller expert près des architectes, organismes de contrôle sur le choix des produits employés, il est avant tout un formateur d'exception auprès de jeunes

exclus du banquet du "savoir classique", qui se retrouvent bien souvent avec une étiquette définitivement collée par les conseillers d'orientation. Benoît, dans sa petite entreprise a formé plus de 20 apprentis et une cinquantaine de stagiaires en perfectionnement. Certains sont devenus des chefs d'équipes, d'autres chefs d'entreprise. *"Ma plus grande satisfaction c'est quand un jeune laissé au bord de la route, a retrouvé motivation et succès à travers le travail manuel. La réussite de ces jeunes en difficulté n'est pas due à Benoît Klein, renchérit-il mais bien à eux-mêmes. Je n'ai fait que les encourager, les respecter et leur dire que dans la Société, chacun a le droit d'avoir sa place".*

En parallèle ou plutôt en complément de sa vie professionnelle, Benoît en retraite aujourd'hui est toujours Conseiller d'Enseignement Technologique (CET) à l'Académie de Nantes : Président de jury d'examen - aide aux enseignants dans la formation professionnelle - force de proposition pour de nouveaux projets professionnels.

Il est aussi l'un des organisateurs des Olympiades des Métiers sur le plan départemental et régional, manifestation dont l'objectif est de faire concourir des jeunes par la réalisation d'un ouvrage technique.

Il a depuis sa retraite pris encore une nouvelle mission "d'Artisan messager" avec l'opération créée à l'initiative de la CAPEB "les chantiers de la vie", qui s'adresse aux élèves de 3e dans les collèges du département, opération relayée par les professeurs.

Toutes ces responsabilités sont en adéquation avec le rôle de formateur qui lui a tenu très à cœur durant toute sa vie professionnelle. Il est aussi membre des "Papiers de l'Espoir" (relire INFO REV n° 21).

Adhérant au REV, il regrette sincèrement de ne pas avoir eu le temps de s'y impliquer davantage. Il reconnaît le Réseau comme une association économique formidable et dont il partage entièrement les idées.

Comme vous pouvez tous le constater, notre Benoît est loin d'être sur le dé klein.

Lorsque la plume rejoint le REV...

Les Éditions Amalthée existent depuis 2004 et ont été créées par Jean-Yves Normant, rejoint par Didier Mollière, tous deux amoureux de littérature. Elles sont entrées au REV l'an dernier.

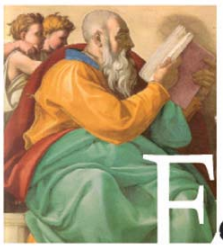

Editions Amalthée

Info Rev : M. Mollière, comment définissez-vous votre métier d'éditeur ?

Didier Mollière : Je crois qu'il y a plusieurs définitions, qui correspondent à plusieurs aspects du métier.

L'Éditeur est celui qui transmet, qui met à disposition du public, une œuvre littéraire.

Il est aussi, parfois et de moins en moins souvent, celui qui guide l'auteur et l'aide à affiner son talent en lui prodiguant conseils ou encouragements.

L'Editeur est aussi un commerçant, un gestionnaire ; il ne peut occulter cet aspect s'il souhaite pérenniser son travail.

Comment se fait le choix des livres ?

Didier Mollière : Nous recevons près de 30 kg de manuscrits chaque semaine. Notre comité de lecture nous permet de faire notre première sélection. Pour nous il n'y a pas de règle générale à ce niveau. C'est une question de coup de cœur, de feeling qui passe ou pas. Bien sûr il y a la qualité d'écriture, la construction du texte, etc. mais aussi le vécu, l'expérience de la vie, la sensibilité, les idées que l'auteur parvient à transmettre à travers son œuvre.

Notre connaissance du marché du livre nous permet ensuite de faire des hypothèses sur les possibilités commerciales.

Il n'y a pas de critère précis, c'est vraiment un ensemble de choses.

Une fois la sélection faite que se passe-t-il ?

Didier Mollière : Nous proposons un contrat participatif, c'est-à-dire que l'édition du livre est financée de manière conjointe par l'auteur et l'éditeur.

Après signature, c'est dans notre studio PAO que nous réalisons la mise en page et que nous créons la couverture de l'ouvrage.

Ensuite, après signature du Bon A Tirer (BAT), notre service communication entre en jeu.

Nos ouvrages sont enregistrés sur plusieurs bases de données. Les libraires peuvent consulter ces bases et trouver ainsi nos coordonnées pour passer commande.

Comment se fait la diffusion ?

Didier Mollière : Nous sommes auto diffusés et auto distribués.

Une information détaillée sur l'ouvrage (présentation, conditions commerciales...) est transmise de manière ciblée à nos libraires partenaires (plus de 1 800 clients situés en France, Belgique francophone, Suisse francophone, Québec).

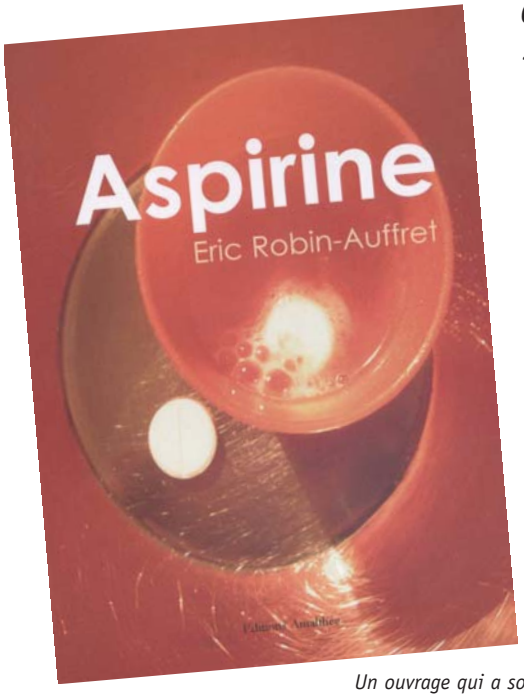

Un ouvrage qui a son cachet.

Didier Mollière ert Jean-Yves Normant fondateurs des Éditions Amalthée.

Étant donné le nombre important et croissant d'ouvrages disponibles sur le marché, cela n'est pas toujours facile, mais nous obtenons tout de même des résultats encourageants.

En parallèle plusieurs actions sont mises en place :

Un service de presse :

Grâce à un portefeuille de contacts presse qualifié (local, régional, national), nous sommes en mesure de contacter plusieurs types de médias de manière ciblée. La liste des contacts ayant pour fonction de promouvoir l'ouvrage fait l'objet de mises à jour régulières et se trouve soumise à l'auteur.

Des dédicaces et salons :

Nous sommes présents sur plusieurs salons pour mettre en avant nos auteurs dans le secteur Grand Ouest essentiellement. Par ailleurs, il est parfois possible d'inscrire un auteur sur un salon par l'intermédiaire d'un libraire dans leur propre région. Nous demandons dans ce cas à nos auteurs s'ils sont intéressés et s'ils disposent d'un peu de temps libre pour y participer.

Enfin, nous pouvons inscrire les ouvrages à un ou plusieurs prix littéraires.

Pourquoi avoir choisi de faire partie du REV ?

Didier Mollière : Nous avons trouvé qu'il était important d'avoir un regard sur les différentes activités sur Vertou. C'est une manière de participer à la vie des entreprises, une façon de tisser des liens avec elles, de se tenir au courant d'un certain nombre d'événements, de s'exprimer sur des questions qui nous tiennent à cœur comme l'environnement et la sécurité. C'est ainsi que nous avons trouvé par exemple l'association "Les Papiers de l'Espoir" (info REV de juin 2006), avec laquelle nous travaillons puisque nous avons une grande consommation de papier. Ainsi qu'un imprimeur...

Je me permettrai de finir cette entrevue en vous citant quelques ouvrages :

- ***Victor* de Robert Wirth / roman.**
- ***Juré Criminel* de Lydie Quétzal / essai.**
- ***Les Larmes de Tsiana* de S. Nzamba / roman.**
- ***Fannie des Fougères* de Joseph Violleau / roman.**

Pour en savoir plus... RV sur le site des Éditions Amalthée : **www.editions-amalthee.com**

La ville dans l'hôpital et l'hôpital dans la ville

Bernard Petiteau, Directeur de l'Hôpital Local Intercommunal Sèvre et Loire, établissement à vocation gériatrique, nous a accueilli dans ses murs pour nous présenter l'établissement.

Ce que l'on sait peu, c'est que cet hôpital est une entreprise publique de 550 personnes réparties sur les sites de Vertou, au lieu-dit "Les Clouzeaux", mais aussi à la Haye-Fouassière : "les Nymphéas", à Haute Goulaine : "L'Orée de Golène" et au Loroux-Bottereau.

Les personnes hospitalisées le sont pour recevoir des soins de médecine (12 lits), des soins de suite (97 lits dont 45 à Vertou), des soins de longue durée (168 lits dont 96 à Vertou). Mais c'est aussi une résidence en Maison de Retraite (149 lits dont 86 à Vertou) pour nos anciens ou en Maison d'Accueil Spécialisée pour de plus jeunes polyhandicapés de 43 ans en moyenne (aujourd'hui 25 et prochainement 40 lits).

Tout ce petit monde affiche une belle moyenne d'âge de 85 ans.

Tout le monde en parle, la moyenne d'âge augmente en France et les anciens sont de plus en plus nombreux. Les maladies comme celle d'Alzheimer obligent beaucoup d'entre nous à rechercher une structure d'accueil. Bien que le nombre de places augmente, elles sont encore trop rares. Bernard Petiteau conseille de ne pas attendre la situation de crise et nous invite à venir rencontrer l'équipe dirigeante pour en parler.

Loin des idées reçues, le transfert du centre de Vertou vers les Clouzeaux n'a pas isolé les personnes hospitalisées car très peu d'entre elles sont à même de sortir de l'établissement. Les nouveaux locaux ont permis d'offrir aux résidents des conditions meilleures avec des équipements confortables, sécurisés et individuels.

Les bâtiments actuels sont ouverts vers la nature à deux pas du Bus Way, ce qui facilite l'accès des familles non vertaviennes.

Nous vous invitons à visiter le magnifique site Internet www.hopital-sevre-loire.fr qui vous permettra de mieux comprendre les volontés de direction et ses organisations.

"La ville dans l'hôpital et l'hôpital dans la ville" c'est cela qui a poussé l'hôpital vers le REV. Bernard Petiteau a su motiver le Conseil d'Administration dès avril 2006 pour engager l'hôpital dans cette adhésion.

Le REV permet aux résidents et hospitalisés vertaviens de continuer à participer, en restant acteurs de la vie vertavienne par l'intermédiaire de l'Info REV en complément de Vertou Magazine. Cette information sur la vie artisanale, commerciale et industrielle permet de maintenir ces personnes dans la vie de leur commune.

L'hôpital travaille également au quotidien avec les acteurs locaux adhérents du REV, pour l'entretien des locaux par exemple. Par son appartenance à

l'APASP (Association Pour l'Achat dans les Services Publics) il peut être un partenaire profitable au Réseau, de par sa connaissance en matière de réglementation du code des marchés publics.

L'hôpital par son poids économique non négligeable, notamment par l'effectif, se doit d'être intégré dans la vie vertavienne.

C'est aussi pour Bernard Petiteau l'opportunité de faire connaître complètement les services et la vie de son établissement.

Enfin, le REV comme interlocuteur privilégié de la communauté urbaine consolidera les attentes de l'Hôpital entre autres sur sa desserte.

Souhaitons la bienvenue à tous, tant à l'équipe qu'aux résidents.

♦ ♦ ♦

Un point sur le site : www.rev.asso.fr

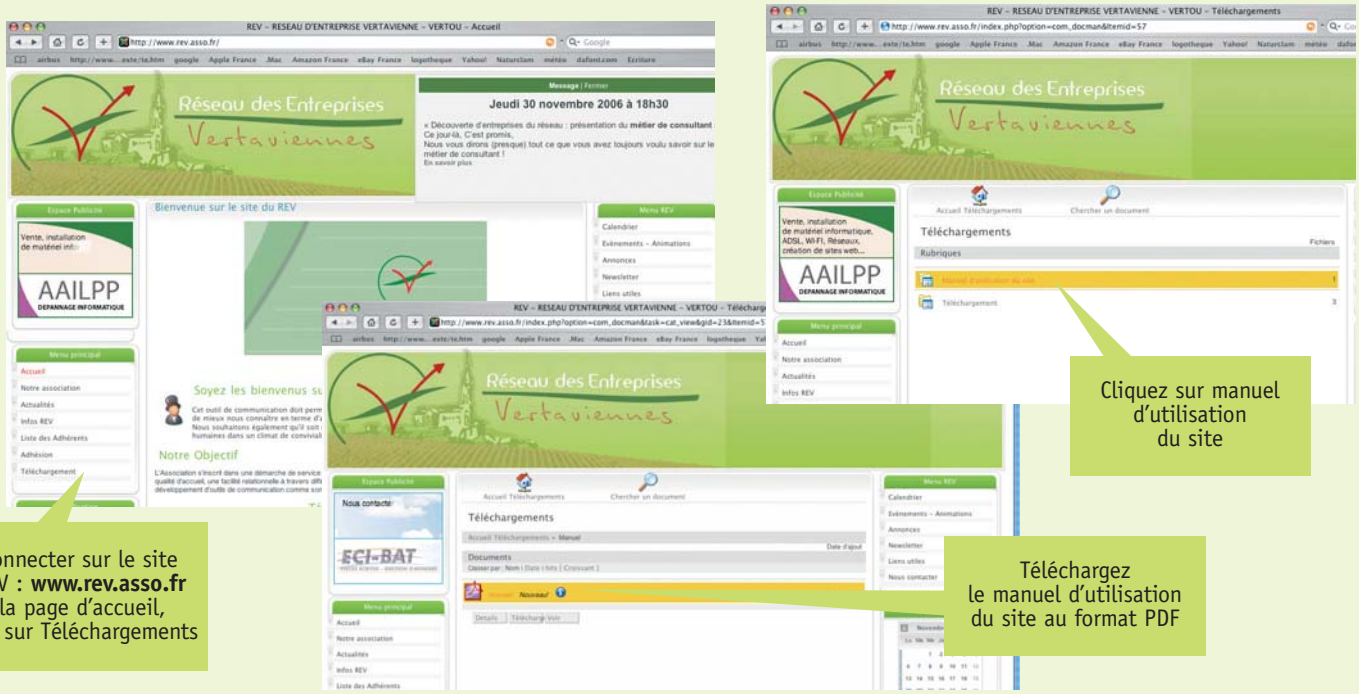

Le site du REV est toujours à votre disposition pour vous apporter toutes sortes d'informations pratiques concernant la vie de votre réseau en temps réel. Nous nous efforçons d'en rendre la consultation simple et rapide. Pour vous familiariser avec cet outil, vous pouvez télécharger le manuel d'utilisation directement sur le site. Vous trouverez ci-dessus le mode opératoire. Si vous avez des questions ou des suggestions portant sur le site, n'hésitez pas à en faire part à la commission Communication. Nous l'améliorerons ensemble.

Airbus : Visite du géant du ciel : l'A380

Le 29 juin dernier, une quarantaine de personnes du Réseau des Entreprises Vertaviennes se sont données rendez-vous pour une visite du dernier né d'Airbus : l'A380, sur le site de Gron à Saint-Nazaire. Nous avons été accueillis par Philippe Marre, Responsable du site composants, Thierry Ménard et Jean-Christophe Danieau, trois interlocuteurs d'Airbus. Philippe Marre nous a expliqué le déroulement de cette visite et présenté en quelques mots l'entreprise Airbus.

AIRBUS
AN EADS JOINT COMPANY WITH BAE SYSTEMS

Un rayonnement mondial

Airbus est un monde de diversité culturelle, par ses 57 000 salariés répartis dans 16 sites de production. S'y côtoient plus de 80 nationalités et 20 langues y sont parlées. 4 centres de formation, 7 centres de conception et d'ingénierie sont en place pour satisfaire 6 307 commandes (données décembre 2005) des 225 clients dans le monde.

Des racines européennes

En Europe, 4 pays (France, Allemagne, Grande-Bretagne et Espagne) unissent leurs compétences pour fabriquer les 14 types d'avions d'Airbus.

L'Espagne réalise l'empennage horizontal et l'empennage vertical, l'Allemagne fabrique le fuselage arrière, la Grande-Bretagne se charge de la voilure et la France, de la pointe avant, du fuselage central.

En France, il existe 4 sites de production, Nantes, Méaulte, Toulouse et Saint-Nazaire. C'est à Saint-Nazaire que se trouve le 2e site d'Airbus France, avec ses

2 300 salariés. Ce site est spécialisé dans l'assemblage, l'équipement et les essais des fuselages avant et central de tous les Airbus dont l'A380, ainsi que dans la réalisation des composants nécessaires à ces opérations. Les unités d'assemblage de Saint-Nazaire intègrent des sous-ensembles en provenance des sites de Nantes, de Méaulte, d'Airbus Allemagne, mais aussi d'Espagne, de Belgique ainsi que d'Italie.

La visite

Guidée et commentée par Thierry Ménard et Jean-Christophe Danieau, la visite a débuté par l'atelier le plus récent de Saint-Nazaire, l'atelier Polaris. Cet atelier est impressionnant par sa grandeur, sa clarté et le silence qui règne dans ce hall. Sur cette plate-forme sont stockés les différents tronçons du plus petit des Airbus l'A318 avec un diamètre de 3,95 m, jusqu'à l'impressionnant A380 avec une hauteur de 8,65 m. C'est également dans cet atelier que des techniciens assemblent, tels de vrais horlogers, la pointe avant de l'A380 avec le fuselage central. Cette manipulation est d'une très grande précision et chaque mouvement est calculé et analysé par un ordinateur, rien n'est laissé au hasard.

L'Airbus A380 avec ses 73 m de long pour une hauteur maximale de 24,10 m pourra transporter jusqu'à 555 passagers, son autonomie atteindra 15 000 km, ce qui en fera le plus gros avion civil jamais construit.

Nous avons également admiré le "monstre" des avions cargos, stationné près des ateliers, le Beluga, impressionnant par sa forme et son envergure. Celui-ci transporte les tronçons complets des 16 sites de production en Europe vers les chaînes d'assemblage final de Toulouse et d'Hambourg. Un développement de véhicules spéciaux a été conçu pour l'acheminement des tronçons de l'A380 via un réseau de transport terrestre, fluvial et maritime.

Nous nous sommes ensuite dirigés vers l'atelier Comète 1. Cet atelier constitue une gigantesque "haie d'honneur" où sont alignés des tronçons des différents modèles d'Airbus de part et d'autres. Chaque tronçon porte la marque de son client. C'est ici qu'est réalisée la dernière étape d'assemblage, les caissons, l'électricité, les conduits d'évacuation, l'isolation, etc..., avant le départ pour l'assemblage final à Toulouse ou à Hambourg pour certains modèles de la famille A320.

Jouxtant cet atelier, le tronçon gigantesque de l'A380, le nombre invraisemblable de jonctions et de rivets, la précision avec laquelle chaque pièce est assemblée aux autres nous ont impressionnés.

Au cours de cette magnifique et très intéressante visite, nous avons senti la motivation et surtout un très grand professionnalisme de la part de nos 3 interlocuteurs.

Nous les remercions vivement de nous les avoir fait partager, la soirée s'est terminée autour d'un dîner très convivial à Saint-Marc-sur-Mer chez Monsieur Hulot.

Rencontre REV/Nantes Métropole du 9 octobre 2006 à Vertou

Rencontre née de l'importance de créer toujours plus de liens entre les acteurs économiques de l'agglomération nantaise par l'intermédiaire de ses réseaux d'entreprises et Nantes Métropole, qui se positionne comme "un espace économique de développement durable".

Nantes Métropole, 54e agglomération européenne par son rayonnement, 36e métropole européenne par sa démographie, 32 600 entreprises, 275 000 emplois...

Des chiffres qui parlent de réussite certes mais également d'ambition régionale.

Et qui dit ambition, dit moyens mis à la disposition de son développement.

C'est d'un certain nombre de ces dispositifs dont Messieurs Denis Caille, Benoît Eveillé, Erwan Garnier et Gilles Lafarge sont venus parler au REV, en présence de Laurent Dejoie.

Suivre et accompagner les projets des entreprises, améliorer les conditions de développement en préservant la qualité de vie, veiller aux perspectives et orientations du territoire sur les zones d'activités,... figurent parmi les objectifs que se fixe Nantes Métropole.

Ces choix passent par la décision de mesures concrètes comme le plan de mobilité des entreprises, la mise en place d'un site d'informations sur les zones d'activités et le management environnemental de la Vertonne.

Transports

C'est ainsi que, par exemple, l'idée de concilier ville mobile et ville durable passe par la pédagogie des déplacements.

L'objectif : atteindre un équilibre à 50% entre l'usage de la voiture et des transports en commun d'ici 2010.

Les moyens mis en œuvre :

- aménager des parkings relais et des stationnements surveillés,
- développer le réseau cyclable,
- enrichir le parc de 37 TER,
- promouvoir le bus way grâce à des tarifs d'abonnement attractifs,
- faciliter les trajets en bus grâce au site Internet "Géo TAN" qui dispense des conseils personnalisés sur les trajets les plus astucieux à emprunter pour se rendre à telle ou telle adresse,
- favoriser le covoiturage (site Internet prévu permettant de mutualiser les offres entre entreprises),
- encourager les combinaisons voiture + transports publics ou vélo + transports publics.

Nantes Métropole propose de former des chefs de projets au sein d'entreprises volontaires, pour piloter des dispositifs d'aménagement des transports. Ce qui passerait par un diagnostic des habitudes des salariés puis par l'identification des mesures à prévoir.

Autre proposition : un prestataire extérieur pourrait se charger de gérer l'accompagnement du plan de mobilité d'une entreprise. L'ADEME serait prête à financer 70% du montant de cette prestation.

Alexandre Crespel mentionne la décision de la Commission Action

de soumettre un questionnaire aux entreprises adhérentes en vue de recueillir des infos sur les habitudes de transports des salariés. Gilles Lafarge propose de contribuer à cette action en apportant des modèles de questionnaires déjà réalisés.

Économie

Dans la continuité des outils consacrés à l'information des entreprises, Erwan Garnier présente SITECO, un tout nouveau site dédié aux espaces d'activités économiques (www.zonesdactivites.nantesmetropole.fr).

On y trouve des infos pratiques ainsi que les perspectives.

Environnement

Par ailleurs, une étude de management environnemental du Parc de la Vertonne a été réalisée dans le cadre de la requalification de sites d'activités vieillissants, dans le but de les maintenir et les développer.

Les enjeux sont économiques bien sûr mais aussi environnementaux et sociaux.

Les objectifs

- améliorer l'offre de services aux entreprises (comme par exemple un restaurant interentreprises, un gardiennage mutualisé, une crèche collective,...),
- améliorer l'image et la qualité des sites,
- connaître et anticiper les risques industriels,
- réduire les impacts environnementaux,
- assurer le maintien d'activités économiques par la réservation d'espaces adaptés.

Un comité technique et un comité d'action coordonnent des groupes de travail organisés par thématiques (eau, déchets, paysages,...). Ces groupes rassemblent des techniciens de Nantes Métropole, des spécialistes, des entrepreneurs. Leurs démarches visent une amélioration globale des conditions de vie des entreprises dans une logique de développement durable, en évitant par exemple les risques accidentogènes, en envisageant la valorisation des sites, en pointant les aspects réglementaires à connaître.

C'est vraiment un rapport de gagnant/gagnant que Nantes Métropole souhaite instaurer entre ses services et les entreprises. Dans cet ordre d'idée, la CUN propose par exemple une cellule opérationnelle de gestion des risques et une aide à la mise en conformité, généralement acceptée par les entreprises qui en comprennent la nécessité.

Pour conclure, Laurent Dejoie insiste sur l'importance du lien qui doit se tisser entre acteurs économiques de la Région.

Vis-à-vis des salariés, une enquête interne peut révéler de vraies questions intéressantes.

Alexandre Crespel souligne la nécessité que Nantes Métropole communique clairement à l'aube de tout nouveau projet. En regard, les entreprises du REV doivent se mobiliser au niveau des commissions de travail. C'est parce que les adhérents participeront à ces groupes qu'ils seront acteurs à part entière de décisions importantes.

EntrepreNantes

Quelle aide la fédération Entrepre'Nantes peut-elle apporter aux réseaux en cours de création ou de développement ?

Fondée le 5 juillet 2001 par 8 Réseaux existants dans l'agglomération Nantaise, elle représente aujourd'hui 9 Réseaux + 2 en cours de création (Basse-Goulaine, Les Sorinières), soit près de 700 entreprises et plus de 20 000 salariés.

La première des aides : une Boîte à Outils dont le téléchargement pourra s'effectuer en ligne à partir du site Entrepre'Nantes.

Que comprendra cette boîte ?

Un préalable indispensable : Quelle est la nécessité de créer un réseau économique de proximité ?

Des modèles de statuts choisis suivant la particularité et la personnalisation du nouveau réseau.

Un modèle de règlement intérieur et un modèle de charte éthique.

Une description du mode de fonctionnement administratif (Bureau, commissions, ateliers, Assemblée Générale).

Les aspects financiers réglementaires avec un exemple de budget.

La liste des contacts référents (Entrepre'Nantes, les autres Réseaux, les pôles de proximité, Mairie, CCI, Préfecture...).

L'hébergement postal.

La liste des thématiques habituellement traitées par les Réseaux (sécurité, sûreté, signalétique, transport, circulation, environnement, formation, visites d'entreprises, soirées ludiques, accueil des nouveaux adhérents...).

La définition des compétences de chaque institution (Mairie, Communauté Urbaine, Département, Région, État) dans les domaines intéressant les entreprises.

Les moyens de communication mis à disposition (site Internet, revues internes comme l'INFO REV).

Outre cette boîte à outils, Entrepre' Nantes se propose par la présence d'un ou deux membres du Conseil d'Administration, de participer aux premières rencontres d'un Réseau comme observateur ou régulateur des souhaits.

Cela sera l'occasion de faire découvrir les sites des autres Réseaux afin d'aider à la création d'un site spécifique au nouveau Réseau (participation financière d'Entrepre'Nantes).

L'exonération du nouveau Réseau à la cotisation d'Entrepre'Nantes la première année permet à ce dernier de pouvoir démarrer sans trop de charges financières.

Il conviendra par ailleurs d'aider les Réseaux à définir leur périmètre d'accueil : entreprises adhérentes : industrielles, tertiaires, commerces, professions libérales - la définition de la taille des entreprises - Domaine Privé/ Public - contributrice ou non à la TP - PDG, Directeur d'établissement ou Cadre dirigeant.

Entrepre'Nantes se trouve toujours dans le même état d'esprit de créer ou de renforcer les Réseaux pour que notre Fédération soit encore plus forte et reconnue comme l'interlocutrice privilégiée des différents acteurs économiques.

A la demande du Président de la CCI, Jean-François Gendron, nous avons présenté notre Fédération lors du Conseil d'Administration du 16 octobre 2006 à tous les élus.

L'Assemblée Générale du 1er décembre à laquelle participeront tous les membres du Bureau de chaque Réseau sera l'occasion d'un nouvel élan pour l'essor du territoire.

Le Président
Alexandre Crespel

Eurêka !

Depuis 1994, l'opération Eurêka traduit la volonté du Syndicat Mixte du Pays du Vignoble Nantais de conforter les liens existants entre l'école et l'entreprise.

ESCALADE
Emploi Entreprises

L'objectif est **de faciliter le choix des élèves en matière d'orientation par une meilleure connaissance des métiers** et de permettre à des jeunes **d'appréhender le fonctionnement des entreprises.**

Ce genre d'initiative fait mieux prendre conscience du monde du travail et de la vie en entreprise, offre une confrontation réelle à un lieu de travail.

C'est ainsi que certains élèves ont perçu l'utilité de poursuivre leurs études pour éviter de travailler sur des chaînes de tri. D'autres ont découvert qu'il pouvait y avoir des métiers intéressants même dans un secteur d'activité qui a priori ne les attiraient pas. Ils ont découvert des professions, des salariés passionnés par leur métier et sachant le faire partager.

Cette opération a lieu une fois dans l'année et requiert une disponibilité de 3 à 4 heures, dont 1,5 à 2 heures de visite. L'enseignant venant à la rencontre du chef d'entreprise dans le cadre d'une pré-visite d'entreprise.

Des enseignants accompagnent bien sûr les groupes le jour de la visite, après avoir effectué un travail préparatoire en classe avec leurs élèves.

Forte du succès remporté auprès des établissements scolaires, l'association ESCALADE (basée à Rezé, dont l'objectif est de promouvoir de manière concrète l'emploi et le développement économique local), copilote cette opération avec le Centre d'Information et d'Orientation de Rezé. Dans cet objectif, elle souhaite développer le nombre d'entreprises participantes. Quelques entreprises de Vertou soutiennent déjà cette action. Les collèges Jean Monnet et Saint-Blaise y ont participé en 2006.

Vous recevrez d'ici quelques jours par mail un formulaire d'inscription. Merci d'y porter attention.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec Pierrick Jubé
Secrétaire Général d'Escalade
Tél. : 02 400 80 900
Fax : 02 400 80 980
Port. : 06 25 48 83 11
Email : info@escalade-entreprises.net

...dates à retenir

- **30/11/06 :** présentation des entreprises NOPUS, RESSOURCES GLOBALES, SEMAPHORE.
- **Début 2007 :** soirée découverte de vins.
- **Printemps 2007 :** visite de l'entreprise DOD.
- **Printemps 2007 :** soirée karting.
- **2e semestre 2007 :** soirée festive avec La Ligue d'Improvisation Nantes Atlantique (LINA).
- **2e semestre 2007 :** soirée de présentation du CAT de Vertou.

La plus grande enseigne commerciale de Vertou ouvre ses portes

15 entreprises du REV établies dans le parc d'activités de la Vertonne ont décidé d'ouvrir leurs portes au public le vendredi 9 et samedi 10 mars 2007.

A l'initiative de Michel Coeslier qui chaque année réalise un week-end "Portes Ouvertes" de son établissement, ce dernier a eu l'idée d'ouvrir l'événement à plusieurs entreprises adhérentes du REV selon un concept original. Il ne s'attendait pas à un écho si positif de la part des entreprises voisines très motivées puisque 15 sociétés ont répondu favorablement à son appel (ACTIF CHAUFFAGE VERTAVIEN - GUITTENY - BONNET - MGP - VM MATERIAUX - LÉAUTÉ - GARAGE LEMASSON - DELRUE - AÉROSTYL - GARAGE DE LA GRAMMOIRE - TECHNIC ARROSAGE - ADE - AAILPP - DESFONTAINE - ROBOLOC).

Toutes ces sociétés travaillent entre autres pour les particuliers, cible plutôt choisie pour ces deux jours. Au cœur de l'espace d'exposition de leurs produits se nichera peut-être un intrus... à découvrir...

A partir d'une aire judicieuse de stationnement, les invités seront conduits par deux minibus (prêtés par la Mairie) et deux calèches dans chaque entreprise où une animation sera prévue.

Dans un climat de convivialité, chacun pourra répondre à des questions. Un voyage sera offert au meilleur compétiteur.

C'est une première à Vertou : 65 000 cartons d'invitation seront envoyés dans plus de 20 communes avoisinantes, et 140 spots publicitaires seront diffusés sur Alouette FM.

Si cette initiative heureuse n'est pas une manifestation spécifique du REV, pour Michel Coeslier, porte-parole de la mêlée, il ne fait aucun doute que cet événement est intimement lié à l'action du REV. D'ailleurs, conclue-t-il, c'est notamment parce que ces entreprises adhèrent au REV qu'elles ont été choisies et retenues.

Que tous les adhérents du Réseau des Entreprises Vertaviennes retiennent déjà ces deux dates. Cette opération sera un événement marquant.

♦ ♦ ♦

...en bref

Maître Levesque, Mme et M. Pageot représentant l'entreprise Aron et Alexandre Crespel lors de la remise du chèque, suite à notre jeu-concours du 20e numéro.

REV - 2, rue du Pas d'Ane - 44120 Vertou - Tél. 02 40 34 14 20 - Fax 02 40 03 31 79
Email : assorev@nerim.net - Site : www.rev.asso.fr

Responsable publication : Alexandre Crespel - Réalisation : Optima Compo - Impression : Imprimerie Maya